

**Point information citoyenneté de
l'Hôtel de Ville de Montreuil**

La séance est ouverte à 19 heures 15 en présence de :

Élue : Tania Assouline, adjointe à la démocratie locale de la ville de Montreuil

Services de la ville : Sylvie Baste, Mission Citoyenneté - Direction Citoyenneté, Politique de la Ville, Jeunesse, Vie des Quartiers

Consultant extérieur : Gilles Pradeau

Représentants des conseils : Frédéric Benaza, Marie-Hélène Carlier, Marisol Corral, Michel Escoute, Céline Héduin, Évelyne Le Gall, Yvon Le Hérisse, Bernard Lelièvre, Frédéric Marion, Cristina Rossi.

1Introduction.....	1
2Point sur la phase d'instruction.....	1
3Organisation du forum.....	2

* * *

1 Introduction

Tania Assouline annonce que le but de la réunion du jour est de préparer le forum citoyen qui aura lieu le 7 novembre. La date a été annoncée par le maire en Conseil Municipal et sera publiée dans le prochain numéro de *Tous Montreuil*. L'information sera également largement diffusée dans toute la ville. Tous les porteurs de projet y seront personnellement invités.

La période de vote courra sur la période allant du 13 au 29 novembre. Cette durée couvre trois week-ends pour permettre à un maximum de personnes de voter. Le vote sera numérique, à domicile ou par le biais de l'une des six bornes numériques qui seront installées. Elles se trouveront à l'Hôtel de Ville, dans les trois centres sociaux municipaux, à la bibliothèque Colonel Fabien et à l'antenne Clos-Français. Il était nécessaire de trouver des lieux où se trouvent des agents de la ville et qui sont ouverts en semaine.

Gilles Pradeau précise qu'à Paris, des conseils de quartiers se sont mobilisés pour faire voter les habitants sur le budget participatif. Les conseils de quartier pourraient facilement se mobiliser. Il suffit d'avoir un ordinateur pour pouvoir voter.

Marie-Hélène C. relève que les antennes où se retrouvent les conseils de quartier ne sont pas équipées du WiFi. Elle demande si des urnes physiques sont prévues.

Tania Assouline explique que ce n'était pas possible. Elle précise que les agents de la ville seront présents pour aider les personnes qui rencontreraient des problèmes avec le vote électronique.

Sylvie Baste ajoute qu'une formation de dix minutes est prévue pour les agents.

2 Point sur la phase d'instruction

Sylvie Baste fait un point sur les projets et constate des disparités par secteurs à ce stade. Pour l'instant, 104 projets sont éligibles. Leur nombre va de 7 à 24, selon les quartiers. La situation peut encore évoluer, car de nombreux projets sont encore en cours d'étude par les services.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.

Marie-Hélène C. demande la liste des projets ne correspondant pas aux critères. Elle constate que pour son secteur, 55 projets ont été déposés et que 33 ont été considérés « hors critères ».

Sylvie Baste précise que les services sont toujours en train d'appeler les porteurs de projet. De nombreuses personnes ne leur ont pas répondu. Quand les projets sont suffisamment clairs, les services ne contactent pas systématiquement les porteurs.

Marie-Hélène C. demande à ce que le comité de suivi ait plus ample connaissance des détails du déroulement de l'instruction pour pouvoir répondre aux éventuelles questions des habitants à ce sujet.

Sylvie Baste précise que la plate-forme internet sera prochainement mise à jour. On y retrouvera l'information sur le statut du projet et les raisons de cette décision. Cette mise à jour est prévue pour la semaine du 19 octobre. Cela permettra aux porteurs de projets refusés de poser leurs questions aux services compétents.

Marisol C. demande ce qui est prévu si le budget maximal n'est pas atteint par l'ensemble des projets.

Tania Assouline répond que ce point a été abordé dans le règlement. Les projets seront classés et retenus jusqu'à ce que le plafond soit atteint. Il faudra cependant garantir une marge de manœuvre pour les aléas de la mise en œuvre. Elle annonce la volonté de consulter le comité de suivi pour établir le montant de cette marge.

Yvon LK demande si à l'heure actuelle les seuils sont dépassés dans chaque secteur.

Tania Assouline le confirme ;

Marie-Hélène C. demande comment se fera le vote pour les projets non localisés.

Sylvie Baste répond que tous les projets seront localisés.

Tania Assouline rappelle que la question a déjà été discutée. D'un point de vue technique, il n'était pas possible de faire à la fois des projets par secteurs et des projets pour toute la ville. Le comité de suivi avait émis des préférences pour le vote par secteur. Lors de la prochaine édition, il sera possible d'envisager cette possibilité.

Sylvie Baste explique que la distinction entre dépense de fonctionnement et dépense d'investissement se règle de façon comptable et juridique. Même si certaines dépenses ne doivent être faites qu'une fois, elles peuvent être considérées comme relevant du budget de fonctionnement par les services juridiques.

Tania Assouline précise qu'elle se concentre actuellement sur le dialogue avec l'OPH. Elle souhaite s'assurer qu'un projet soumis au vote peut être réalisable et une réunion est prévue la semaine suivante pour étudier chacun des projets ayant un lien avec l'OPH. L'objectif est de régler en amont les questions liées à la gestion de ces projets.

Céline H. demande pourquoi elle n'a pas été contactée pour l'un de ses projets.

Sylvie Baste répond que son projet était suffisamment clair. Elle précise que certains projets sont également en cours de fusion.

Michel E. se demande s'il est trop tard pour rappeler les services à propos de son projet de la place Aimé Césaire.

Tania Assouline répond qu'il peut encore les contacter.

3 Organisation du forum

Gilles Pradeau rappelle que le forum aura lieu le 7 novembre à l'Hôtel de Ville. Dans un premier temps, les résultats de l'instruction et les principales raisons d'inéligibilité seront présentés. Ensuite, il y aura des temps de présentation des projets par tranche de 20 minutes. Cette formule reprend la méthodologie du speed-meeting.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.

Frédéric B. demande si des citoyens devront faire office d'animateurs.

Sylvie Baste répond qu'elle et Gilles Pradeau seront présents, assistés du personnel des antennes.

Gilles Pradeau précise que le forum n'empêche pas les conseils de quartier d'organiser des réunions avec tous les porteurs de projet.

Céline H. précise que le conseil de quartier des Ramenas se réunira le 24 octobre. Le conseil de quartier n'a pas encore pu contacter tout le monde.

Sylvie Baste assure qu'elle va envoyer l'information aux porteurs de projet de ce secteur.

Marisol C. propose une réunion sur son secteur le 3 novembre, mais émet le souhait que les porteurs de projet soient au courant de la mise à jour de leur projet pour qu'ils puissent le défendre de façon transparente.

Gilles Pradeau indique que le troisième temps correspond à la présentation du kit de campagne. En dernier lieu, il y aura une démonstration de l'outil de vote. Ces deux derniers temps se feront en formation plénière.

Il s'interroge sur l'opportunité d'ouvrir un temps de débat sur la question de l'instruction, mais craint de passer trop de temps à discuter des projets qui ne sont pas éligibles.

Frédéric B. aimerait qu'il y ait un temps pour préciser que certaines choses sont susceptibles d'être discutées.

Gilles Pradeau précise que la discussion aura lieu de toute manière. La question est de savoir quel est le moment le plus opportun pour qu'elle se déroule.

Frédéric B. considère que ça doit intervenir en fin de journée, en informant les gens des possibilités de discussion autour des projets hors critères.

Bernard L. estime que les habitants auront la possibilité de s'expliquer avec les services de la ville en amont, puisqu'elles recevront les coordonnées de la personne à contacter.

Gilles Pradeau rappelle que le forum est un temps consacré à l'étude des projets retenus.

Marie-Hélène C. demande comment se dérouleront les présentations.

Gilles Pradeau explique que les porteurs doivent présenter leur projet en cinq minutes.

Yvon LK pense qu'une seule personne devrait présenter chaque projet pour garantir une égalité de présentation des projets.

Frédéric B. demande à ce qu'un porteur de plusieurs projets puisse être assisté.

Frédéric M. propose un relais sur chaque projet, mais qu'une seule personne par table présente le projet.

Cristina R. ne comprend pas pourquoi une personne ne pourrait pas être assistée.

Gilles Pradeau précise qu'un jingle musical notifiera la fin des 20 minutes de présentation. Cinq tables seront installées pour chaque secteur. Les présentations se feront par secteur. Il souligne la nécessité de faire attention de ne consacrer que cinq minutes à la présentation de chaque projet. C'est plus compliqué lorsque plusieurs personnes présentent un projet. Une personne seule risque moins de dépasser le temps qui lui est imparti.

Tania Assouline juge impossible de savoir si tous les porteurs seront présents. Chaque table devrait donc disposer de la liste des projets retenus dans son secteur. Ainsi, la discussion pourra avoir lieu, même si le porteur de projet est absent.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.

Sylvie Baste répond qu'un fascicule sera disponible le jour du forum. Tous les projets éligibles y seront présentés.

Marie-Hélène C. demande s'il est prévu que quelqu'un veille à ce que le temps de cinq minutes consacré à la présentation d'un projet ne soit pas dépassé.

Gilles Pradeau répond que le personnel des antennes sera là pour s'en assurer. Un tableau de bord sera distribué au forum ; ce document permettra de prendre des notes sur les projets. L'organisation a été pensée pour permettre aux porteurs de projet d'entendre également tous les autres projets.

Sylvie Baste ajoute qu'une carte situant les projets sera distribuée.

Céline H. demande s'il est possible d'obtenir une liste des projets du secteur Branly-Boissière-Ramenas pour le conseil de quartier exceptionnel du 24 octobre.

Frédéric B. se demande comment intéresser les habitants n'ayant pas déposé de projet à venir au forum.

Sylvie Baste et Tania Assouline détaillent les différents moyens de communication prévus. Les sucettes Decaux, des affiches seniors et l'édition de *Tous Montreuil* du 29 octobre annonceront le forum et le vote. Des flyers et des invitations pour le forum seront disponibles à partir du 28 octobre. Le bouche-à-oreille est également encouragé. Tania Assouline enverra un mail à tous les porteurs et à tous les conseils de quartier pour leur recommander de relayer l'information.

Tania Assouline demande s'il est possible pour chaque conseil de quartier d'organiser une réunion pour montrer les fascicules entre le 7 novembre et la fin du vote. L'inscrire à l'ordre du jour du conseil de quartier permettrait également d'attirer de nouvelles personnes.

Marisol C. rappelle qu'ils ont organisé une réunion de conseil de quartier le 3 novembre. Elle ajoute qu'ils aimeraient organiser une réunion exceptionnelle entre le 15 et le 20 novembre, pour permettre une discussion autour des projets.

Tania Assouline rappelle qu'un mail sera envoyé au début de la semaine suivante aux porteurs de projet pour leur donner les coordonnées des conseils de quartier de leur secteur et pour les inviter à se rapprocher d'eux.

Sylvie Baste souhaite proposer aux porteurs de projet de venir un peu en avance le 7 novembre pour leur expliquer le déroulement de la journée, leur donner des conseils pour leur présentation et leur permettre de s'installer.

Tania Assouline fixe la date du prochain comité de suivi au mardi 10 novembre à 19 h 30.

La séance est levée à 20 h 52